



COMITÉ ASSURER LA GESTION DES EAUX ET DE L'ENVIRONNEMENT

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION TENUE LE 28 MARS 2023 EN MODE HYBRIDE (SALLE DE LA COMMISSION PERMANENTE ET VISIOCONFÉRENCE)

- Sont présents : M. Dany Carpentier, conseiller municipal et président du comité
M. Pierre Montreuil, conseiller municipal et vice-présidente du comité
M. Pierre-Luc Fortin, conseiller municipal (15 h 11 à 15 h 13)
M. Richard W. Dober, conseiller municipal (15 h 05 à 16 h 35)
- Invités présents : M^{me} Pascale Alberne-Lahaie, conseillère municipale
M. Éric Angers, chef de division des immeubles – Gestion des eaux et des immeubles (départ : 16 h 06)
M^{me} Geneviève Auclair, conseillère municipale (départ : 16h 01)
M^{me} Maryse Bellemare, conseillère municipale
M^e Pierre-Yves Brouillette, juriste
M. Edwar Andres Cordon Barrera, ing. (14 h 58 à 14 h 27)
M. Robert Dussault, directeur général adjoint – Planification
M. Patrice Gingras, ing. directeur – Génie (départ : 16 h 06)
M. Marc-André Hould, attaché politique – Communications et relations de presse
M^{me} Roxanne Lanoix, spécialiste en environnement
M^{me} Sonia-Karine Larocque, ing. chef de division – Planification (14 h 58 à 15 h 27)
M^{me} Marianne Méthot, conseillère stratégique sénior (départ : 15 h 49)
M^e Annie Pagé, directrice générale adjointe – Proximité
M^{me} Cindy Provencher, directrice – Fondation Trois-Rivières durable (15 h 18 à 16 h 02)
M. Julien Saint-Laurent, chef de service – environnement (arrivée : 15 h 02)
M. Dominic Thibeault, directeur – Aménagement et développement durable
M. Luc Tremblay, conseiller municipal
M. William Trudeau, Fondation Trois-Rivières durable (arrivée : 15 h 19)
M. François Vaillancourt, directeur général
- Absences : M^e François Belisle, conseiller municipal
M. Jonathan Bradley, conseiller municipal
M. Daniel Cournoyer, conseiller municipal et maire suppléant
M. Patrice Dupuis, ing. directeur général – STTR
M^{me} Émilie Joly, chargée de programmes – Fondation Trois-Rivières durable
M. Alain Lafontaine, conseiller municipal
M. Dominic Martel, citoyen
M. René Martin, conseiller municipal
M. Marc Montembeault, citoyen
M^{me} Sabrina Roy, conseillère municipale
M^{me} Cynthia Simard, directrice – Communications et participation citoyenne

Il est important de préciser que ce Comité a un rôle uniquement consultatif et que les recommandations formulées au présent procès-verbal devront être soumises au Comité exécutif ou au Conseil municipal pour décisions ultérieures.

1. Ouverture de la séance

La séance est ouverte à 14h51. M. Pierre Montreuil préside la rencontre et souhaite la bienvenue aux personnes présentes. Mme Pascale Alberne-Lahaie remplace M. Richard W. Dober à titre de membre du comité. Mme Geneviève Auclair remplace M. Pierre-Luc Fortin à titre de membre du comité.

2. Consentement à l'enregistrement de la réunion

Les membres du comité consentent à l'enregistrement de la réunion.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

M. Pierre Montreuil fait la lecture de l'ordre du jour.

[...]

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité, tel que modifié.

4. Adoption du procès-verbal de la séance du 24 janvier 2023

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

7. Indice de canopée de la Ville et cibles de conservations

M. Dominic Thibeault amorce le point en présentant les récompenses remportées par la Ville ainsi que les outils règlementaires, opérationnels et de concertation pour la conservation des écosystèmes. Il introduit ensuite Mme Roxanne Lanoix qui présente le programme d'excellence pour la biodiversité. Mme Lanoix présente d'abord les avantages du programme puis les indicateurs concernant la préservation. Un des objectifs du programme est d'augmenter les niveaux de protection des milieux (par exemple, passer du simple zonage à une servitude de préservation). M. Thibeault explique que les niveaux de protection s'ajoutent à la superficie du territoire protégé et qu'il est donc possible de constater une amélioration sans que la superficie soit nécessairement augmentée, à condition que les niveaux de protection augmentent.

Mme Lanoix poursuit en expliquant comment les milieux peuvent être fragmentés et mentionne qu'un autre objectif du programme est d'améliorer la mobilité des individus entre les différents habitats. Elle mentionne par la suite les différents avantages d'un territoire boisé, notamment la diminution des îlots de chaleur, le bien-être général de la population et le sentiment d'appartenance à la Ville.

L'indice de canopée calculé est de 45% du territoire de la Ville. Un autre objectif du programme est d'augmenter cet indice chaque année. L'indice est également calculé en fonction de chaque district électoral afin de cibler les secteurs plus problématiques.

De façon générale, la Ville atteint ou excède la majorité des objectifs fixés par le programme.

En raison du départ de Mme Geneviève Auclair à 16 h 04, Mme Maryse Bellemare prend sa place comme membre du comité.

Mme Alberne-Lahaie demande si le point peut faire l'objet d'une recommandation afin qu'un plan d'action soit créé à la suite des résultats de la présentation. M. Dany Carpentier propose que les points sujets à amélioration soulevés lors de la présentation fassent l'objet de la recommandation.

Les membres du comité discutent de la forme que la recommandation pourrait prendre afin que des actions concrètes soient réalisées.

M. Dominic Thibeault propose que le programme excellence soit poursuivi et que cette poursuite fasse l'objet de la recommandation. M. Pierre Montreuil propose qu'à ce programme s'ajoutent des actions concrètes mises en application au moyen d'un plan d'action.

Recommandation :

Après discussions et délibérations, au cours desquelles les membres du Comité ont pu s'exprimer, le président recommande la poursuite du programme d'excellence pour la biodiversité ainsi que la mise en place d'actions concrètes pour atteindre les objectifs pour l'exercice de planification du budget 2024, dans la mesure où les crédits budgétaires prévus à cet effet sont disponibles. Approuvé à l'unanimité.

6. Aide aux insectes pollinisateurs

M. Dominic Thibeault fait mention de la sensibilisation qui a été faite l'été dernier par le biais de la direction des communications concernant la tonte des gazons afin d'aider les insectes pollinisateurs. Il explique que lorsque le gazon n'est pas coupé régulièrement, la tonte en est rendue difficile puisque les appareils ne sont pas conçus pour couper l'herbe à partir d'une certaine longueur. Pour des raisons opérationnelles, la tonte des gazons sur les immeubles de la Ville doit donc être maintenue à un niveau régulier. L'aide aux insectes pollinisateurs demeure toutefois recommandée par la Ville à l'égard de la population. M. Thibeault énonce donc qu'il contactera la direction des communications afin d'ajuster les méthodes de communications concernant le support aux pollinisateurs.

M. Richard W. Dober propose la création d'un comité scientifique indépendant. M. Dany Carpentier appuie la proposition et apportera le point à une rencontre ultérieure du comité.

Cette seconde partie du procès-verbal est confidentielle et ne pourra pas être transmise à quiconque sans avoir fait au préalable l'objet d'une demande formelle d'accès à l'information.

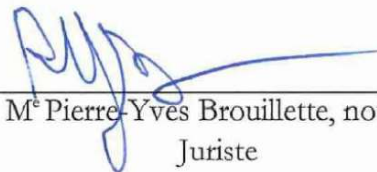
[...]

5. Levée de la séance

La rencontre se termine à 16 h 35.



M. Pierre Montreuil
Président du Comité et conseiller municipal



M^e Pierre-Yves Brouillette, notaire
Juriste